

Contexte



- Réponse à l'AAP Fond de lutte contre le tabac 2018
- Engager une démarche LSST dans 5 maternités/CPP de la région
- Présentation du projet au RESPADD, CNGOF, Réseau Périnatal



Objectifs

- Modifier les pratiques des soignants sur l'accompagnement au sevrage tabagique des femmes enceintes [formations]
- Accompagner les femmes enceintes et les soignants au sevrage tabagique [consultations]
- Identifier des axes d'amélioration du projet répondant aux besoins des fumeurs et des axes d'organisation des espaces [environnement]



Avancement du projet

- Sollicitation auprès de toutes les maternités et CPP de la région
--> 8 structures rencontrées
- Au moins 4 structures engagées pour 2019, et au moins 3 structures ayant un souhait de développement pour 2020
- 2 formations réalisées, 4 prévues, soit d'ici fin 2019 environ 40 professionnels formés à la tabacologie et l'EM



Avancement du projet



- Une permanence mise en place pour le personnel d'un établissement, deux fois par mois
- Des consultations programmées pour les femmes enceintes
- Supports de communication femmes enceintes et soignants



Exemple d'une structure – Clinique Saint Cœur à Vendôme (41)



- 11 SF formées à la tabacologie et EM
 - > Référents tabacologie en cours de nomination
- Mise en place d'une permanence pour les soignants et de consultations pour les femmes enceintes
- Communication





Les bénéfices de l'arrêt *du tabac*

Un poids de naissance adéquat au bon développement



Un allaitement plus facile et plus sain

Une meilleure respiration du bébé

Renseignements : **02 54 70 59 93**



Mutuelle Française Centre-Val de Loire - Uniquement adhérents par le Bénéficiaire du Contrat de la Mutualité - AP - Sites 201 842 034



CENTRE-VAL DE LOIRE
centrevaleloire.mutualite.fr



Les bénéfices de l'arrêt *du tabac*

Un poids de naissance adéquat au bon développement



Une meilleure respiration du bébé

Un allaitement plus facile et plus sain

Renseignements : **02 54 70 59 93**



Mutuelle Française Centre-Val de Loire - Uniquement adhérents par le Bénéficiaire du Contrat de la Mutualité - AP - Sites 201 842 034

Savez-vous que l'envie de fumer passe en **3 minutes ?**

Je proviens d'une **plante** mais je suis invisible...

Que suis-je ?



La réponse est ici !

Freins

- Absence de cotation pour les consultations de tabacologie hors tabacologue / addictologue
- Ressources humaines, procédures administratives, temps de rencontre
- Adaptation des espaces, structures très variées
- Implication +/- médecine du travail

→ projet personne-dépendante et structure-dépendante



Leviers

- Structures impliquées
- Direction de certains établissements mobilisée
- Volonté forte de faire évoluer la lutte contre le tabac en maternité/CPP
- Projet inter-service

→ Adaptabilité du projet à chaque structure



Contacts



Morgane BELEN

morgane.belen@murec.fr

06 33 82 60 44

Emilie HARDY

emilie.hardy@murec.fr

06 45 29 75 56

